



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

Règlement 2019

L'Interdép' NA est une manifestation organisée sur le site emblématique du Haras de Pompadour, ouverte aux licenciés des 12 départements de la Nouvelle Aquitaine. Chaque département est représenté par une équipe dans 13 épreuves sur 10 disciplines différentes (CSO, CCE, Dressage, Hunter, Endurance, Pony-Games, Voltige, TREC, Tir à l'arc à cheval et Spectacle).

L'Interdép' NA sera remportée par le département qui aura cumulé le plus grand nombre de points sur l'ensemble des 13 épreuves selon le barème fixé dans le présent règlement

1-Dates-Informations générales

Chaque département, nomme :

- un responsable : le président du CDE ou son représentant, c'est l'interlocuteur de l'organisation
- un chef d'équipe par discipline : c'est l'interlocuteur des juges de la discipline

La déclaration finale des partants et l'ordre de passage dans chaque discipline s'effectuent avant le briefing

Du Lundi 26 aout au Mercredi 28 aout Déroulement des épreuves **(cf programme)**

Mercredi 28 aout – 16h30 Remise des prix, Carrière Jussiaux :

1 remise des prix pour les 3 premières équipes de chaque épreuve

1 remise des prix générale des départements : addition des points des 13 épreuves.

2-Types d'épreuves par discipline

SPECTACLE : 1 équipe par département

Lundi : présentation des spectacles des départements suivants : 16/17/19/23/24/33

Mardi : présentation des spectacles des départements suivants : 40/47/64/79/86/87

TREC - 1 épreuve Club 1 équipe

Mardi : POR 10/15km et maîtrise des allures.

Mercredi : PTV (Cross) maxi 10 obstacles

4 couples par département

Résultat des 3 meilleurs à l'issue des 2 épreuves

TIR A L'ARC - 1 épreuve Club 2 équipe

Mardi : 1 Epreuve

1 équipe de 3 par département

Résultats : cumul des résultats des 3 équipiers



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

CCE – 2 épreuves : Club 1 et Poney Elite

4 couples par département

Résultat des 3 meilleurs à l'issue des 3 tests

Club 1 : Dressage et Cross le Mardi CSO le Mercredi (Cote CSO 95cm)

Poney Elite : Dressage et Cross le Mardi CSO le Mercredi (Cote CSO 90cm)

Départ dans l'ordre désigné par chaque département au préalable, tous les cavaliers 1 d'abord, tous les cavaliers 2 ensuite, tous les cavaliers 3...

Même numéro de départ pour Dressage et Cross

Ordre inverse du classement individuel pour le CSO

CSO – 2 épreuves Club 1 et Poney 1

4 couples par département

Barème : 1^{ère} manche : Barème A sans chrono

2^{ème} manche : Barème A au chrono sans barrage

Résultat des 3 meilleurs de chaque manche

Résultat final : cumul des 2 manches

Club 1 : Côte 1^{ère} manche: 95cm (Lundi en nocturne)

Côte 2^{ème} manche: 100cm (Mardi)

Poney 1 : Côte 1^{ère} manche : 90cm (Mardi en nocturne)

Côte 2^{ème} manche : 95cm (Mercredi)

1^{ère} manche, les 4 couples de chaque département partent consécutivement dans l'ordre de passage déclaré. Chaque département dans l'ordre du tirage au sort.

2^{ème} manche, ordre inverse du classement de la veille des départements, départ type coupe des nations

Les premiers déclarés de chaque département

Les deuxièmes déclarés de chaque département

Etc.

VOLTIGE 1 épreuve Club 2

1 équipe par département avec 1 cheval/poney (ordre de départ selon tirage au sort)

Club 2

La 1^{ère} manche (Mardi): club 2 équipe imposé

Le 2^{ème} manche (Mercredi) : club 2 équipe programme libre

PONY-GAMES : 1^{ère} série cadets (11 à 16 ans)

5 couples par département (tirage au sort des couloirs)

Mardi : 1^{ère} manche

Mercredi : finale



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

DRESSAGE : Club 2 et Poney 1

3 couples par département

Mardi : reprise libre

Mercredi : reprise Grand Prix

Résultat des 2 meilleurs chaque manche

Résultat final : cumul des 2 manches

1^{ère} manche : Club 2 Libre, peut être présentée costumée ; départ type coupe des nations

Les premiers déclarés de chaque département

Les deuxièmes déclarés de chaque département

Etc.

2^{ème} manche : Club 2 Grand Prix ; ordre inverse du classement général individuel

Poney 1 : idem

ENDURANCE : Equipe Club 3 Relais

4 couples cheval/poney par département

1 Epreuve le Mardi

Départ des 2 couples qualifiés en Club 3 individuel puis des 2 couples qualifiés en Club 2 individuel

Résultats : Cf règlement fédéral Art 6.2

HUNTER : Club 1

4 couples cheval/poney par département

Résultat de l'équipe : les 3 meilleurs résultats de chaque manche

Résultat final : cumul des 3 meilleurs résultats de chaque manche

La 1^{ère} manche (Mardi) : figures imposées / maniabilité

Le 2^{ème} manche (Mercredi) : figures imposées / maniabilité

La 1^{ère} manche (Mardi) : les 4 couples de chaque département partent consécutivement dans l'ordre de passage déclaré. Chaque département dans l'ordre du tirage au sort.

Le 2^{ème} manche (Mercredi) : ordre inverse du classement de la veille des départements, départ type coupe des nations

Les premiers déclarés de chaque département

Les deuxièmes déclarés de chaque département

Etc.



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

3-Lieux et horaires prévisionnels des épreuves (à confirmer lors du briefing général)

Lundi 26 AOUT

16h 00 : Briefing général

18h00 Défilé en ville des équipes

19h30/20h30 : 6 équipes de spectacle par ordre alphabétique des départements 16 /17 /19 /23 /24 /33

21h30 CSO CLUB 1

Mardi 27 AOUT

08h30/13h00 : Dressage Club 2

COUR D'HONNEUR / DETENTE ENEIDE

09h00/14h00 : Endurance

HIPPODROME

09h00 /11h00 : Pony-Games

CARRIERE FAYRILAND

11h00/14h00 : Dressage CCE Club 1

NIRVANA / DETENTE FAYRILAND

11h00/13h00 : CSO Hunter

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

13h00 /16h00 : Dressage CCE Poney Elite

COUR D'HONNEUR / DETENTE ENEIDE

13h00 / 15h00 : Tir à l'Arc

FAYRILAND

14h00 /16h00 : TREC POR puis maitrise des allures

HIPPODROME

15h00 : Voltige

NIRVANA /DETENTE MANEGE ou ROND D 'AVRINCOURT

16h30/18h30 : CSO Club 1

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

16h30/19h00 : Cross Club 1 puis Poney Elite

HIPPODROME

16h30/19h30 : Dressage Poney 1

COUR D'HONNEUR / DETENTE ENEIDE

19h30/20h30 : 6 équipes de spectacle par ordre alphabétique des départements 40/47 /64 /79 /86 /87

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

21h30/22h30 : CSO Poney 1

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

Mercredi 28 AOUT :

08h30/12h00 : Dressage Poney 1

COUR D HONNEUR / DETENTE ENEIDE

09h00/11h00 : Pony-Games

CARRIERE FAYRILAND

09h30 /11h00 : Hunter

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE NIRVANA

11h00/ 13h00 TREC PTV

HIPPODROME

11h30/14h30 : CSO du CCE Club 1 puis Poney Elite

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

12h00/16h00 : Dressage Club 2

COUR D HONNEUR / DETENTE ENEIDE

14h00 Voltige

NIRVANA /DETENTE MANEGE ou ROND D 'AVRINCOURT

15h00/16h00 : CSO Poney 1

CARRIERE JUSSIAUX / DETENTE FAYRILAND

REMISE DES PRIX 16h30



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

4-Calcul des points

Il y aura donc 13 épreuves au total.

Chaque épreuve donnera lieu à une attribution de points.

Classement par équipe par épreuve :

- (CSO, CCE, Dressage, Hunter, Pony-Games, Endurance, Voltige Tir à l'arc et TREC)

La première 20pts, la deuxième 15pts, la troisième 12 pts, la quatrième 10 pts, la cinquième 9 pts, la sixième 8 pts, la septième 7 pts, la huitième 6 pts, la neuvième 5 pts, la dixième 4 pts, la onzième 3 pts, la douzième 2 pts,

Equipe éliminée : 1 point

Pas d'équipe présentée : 0 point.

- Spectacle : chaque équipe se verra attribuer 5 10 ou 15 points en fonction de la qualité de la prestation

Le département vainqueur est celui qui aura cumulé le plus grand nombre de points sur l'ensemble des épreuves.



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

5-Sélection des couples

La sélection des couples dans chaque épreuve s'effectue ainsi :

1-les premiers couples des championnats départementaux (ou du circuit départemental) du même niveau dans la discipline

2- à défaut d'un championnat départemental (ou d'un circuit départemental), se référer au championnat interdépartemental dont dépend le département

3-à défaut d'un championnat interdépartemental, se référer au championnat régional dont dépend le département

Si l'un des lauréats par défaut ne peut ou ne veut participer, prendre le lauréat suivant.

Si aucun couple du département n'a participé à l'un des 3 niveaux de championnats précités, dans une ou plusieurs disciplines, le comité départemental peut compléter ses équipes. Dans ce cas, le CRE validera ces engagements après vérification de l'adéquation entre le niveau des couples et le niveau proposé pour chaque discipline ainsi que le respect du règlement fédéral.

Particularités :

Endurance : 2 premiers couples du championnat départemental Club 3, pour le premier relais
2 premiers couples du championnat départemental Club 2, pour le second relais

Spectacle : 1 équipe, sur proposition du CDE

Conformément au règlement général fédéral : sur les 13 épreuves proposées :

- un même cavalier peut participer à 3 épreuves différentes
- un même cheval/poney peut participer à 2 épreuves différentes.

6-Modalités d'engagements

Les engagements se font exclusivement par le Comité Départemental d'Équitation, directement auprès du CRE Nouvelle Aquitaine, à l'aide du bulletin d'engagement annexé au présent règlement, **transmis au CRENA avant le 09 aout 2019.**

Tarifs des engagements :

- CSO CLUB 1/PONEY 1 : 100€ par équipe de 4
- CCE CLUB 1 / PONEY Elite : 140€ par équipe de 4
- DRESSAGE CLUB 2 /PONEY 1 : 60€ par équipe de 3
- ENDURANCE Equipe Club 3 Relais : 50€ pour une équipe de 4
- HUNTER Club 1 : 100€ par équipe de 4
- VOLTIGE Equipe Club 2 : 50€
- PONY GAMES Equipe 1ère série cadets : 50€
- TIR A L'ARC CLUB 2 : 40€ par équipe de 3
- TREC CLUB 1 : 60€ par équipe de 4
- SPECTACLE : aucun coût en 2019

Tarifs des boxes : 50€ sur paille / 75€sur copeaux



INTERDÉP' NA 2019

26 au 28 aout à Pompadour

7-DIVERS

ESPACE CONVIVALITE

Si vous le souhaitez, un espace libre de 5mX5m sera mis à votre disposition pour établir votre QG départemental.

Cet espace ne devra en aucun cas servir d'espace de restauration ou de campement.

Cet espace étant mis gracieusement à votre disposition par le haras de Pompadour, nous vous remercions par avance de le rendre propre à l'issue de la manifestation.

Si vous montez une tente sur cet espace, nous vous remercions d'utiliser du matériel répondant aux normes actuelles de sécurité et de veiller attentivement à son installation (notamment en ce qui concerne son ancrage au sol).

Nous vous remercions de privilégier les tentes de couleur blanche afin de garder une certaine unité sur ce village des départements.

CAMPING

La manifestation se déroulant sur le site classé du Haras National de Pompadour, le camping sur le site de Puy Marmont est formellement interdit.

Quelques espaces (sans électricité) sont disponibles pour monter vos tentes autour de l'esplanade Thalian.

Nous déclinons toute responsabilité au cas où ces espaces seraient complets lors de votre arrivée, cependant nous remercions chacun d'être raisonnable dans son implantation de tente afin d'en optimiser l'implantation.

Il est interdit de faire du feu sur ces espaces et nous vous remercions de les laisser propres en repartant.

HEBERGEMENTS SUR PLACE

CAMPING DES ETOILES*** Le Bourg - Allée du stade 19230 Saint-Sornin-Lavolps. Tel : 05 55 73 01 27
<http://www.camping-pompadour.com>

CAMPING LA VEZENIE*** Route de Saint-Pardoux 19210 Lubersac Tel : 06 85 86 15 71 www.camping-lavezenie.fr

CAMPING LE MOULIN DU CHATAIN * Le Châtain 24270 Payzac Tel : 06 28 26 45 33 www.moulinduchatain.com

L'OFFICE DE TOURISME DE POMPADOUR peut vous transmettre la liste des hébergements disponibles sur Pompadour et Lubersac : hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, etc...) : 05 55 98 55 47

Vous trouverez ces informations sur le site : <http://www.pompadour-tourisme.fr/se-loger>